

MINISTERE DE LA JUSTICE,
DES DROITS DE L'HOMME

MINISTERE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

ARRETE INTERMINISTERIEL N° 004 /

PORTANT DESIGNATION DES JUGES CONSULAIRES
AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BANGUI

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, DES DROITS DE L'HOMME,
GARDE DES SCEAUX

LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

- Vu** La Constitution de la République centrafricaine du 30 mars 2016 ;
- Vu** Le Décret n° 160.228 du 30 Mars 2016 portant promulgation de la Constitution de la République Centrafricaine ;
- Vu** Le Décret n° 160.221 du 02 Avril 2016 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 160.222 du 11 Avril 2016 portant nomination des Membres du Gouvernement;
- Vu** Le Décret n°16.379 du 05 Novembre 2016, portant organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et fixant les attributions du Ministère Garde des Sceaux;

- Vu** Le Décret n°16.354 du 21 Octobre 2016, portant organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, de l'Industrie et fixant les attributions du Ministre ;
- Vu** Le Décret n°08.205 du 24 Mai 2008 portant prorogation du mandat du Bureau Exécutif Provisoire de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat ;
- Vu** L'Arrêté n° 009/MCIPME/DIR CAB/CMC du 30 Mai 2008, portant nomination ou confirmation des membres du Bureau Exécutif Provisoire de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat ;
- Vu** L'Arrêté Interministériel n°020 du 01 Août 2008, entérinant la nomination des Juges Consulaires au Tribunal de Commerce de Bangui ;
- Vu** Le Procès Verbal de réunion avec les Présidents et Représentants du GICA, de L'UNPC et de la Chambre de Commerce en date du 06 Mars 2015 ;
- Vu** La liste des Juges Consulaires présentée par l'Association des Professionnelles Centrafricains en Bâtiment et Travaux Publics et l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédits de Centrafrique (APECCA)

ARRETEMENT

Article 1 : En attendant l'organisation des élections par la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, les personnalités dont les noms suivent sont désignées provisoirement pour une période d'un an comme Juges Consulaires au Tribunal de Commerce de Bangui :

- 1- Madame **Joséphine DEJEAN**, Présidente de l'Association des Femmes d'Affaires Centrafricaines (AFAC) ;
- 2- Monsieur **Zéphirin GBADIN**, Directeur Gérant de l'entreprise OTHOSEN ;
- 3- Monsieur **Mathurin SABENGUE-ZEZE**, Président du Collectif des Petites et Moyennes Entreprises de Centrafrique (CPMEC) ;
- 4- Monsieur **Pascal BERANGER**, Directeur Administratif et Financier de la Brasserie MOCAF ;
- 5- Monsieur **Venant SADAM**, Directeur Juridique, Chef de Département des Ressources Humaines à ORANGE Centrafrique ;
- 6- Monsieur **Clément MAZOU**, cadre juriste à ECOBANK



Centrafrique ;

7- Monsieur **Sévérin LENGUETAMA**, représentant de BIVAC Centrafrique.

Article 2 : Le présent Arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié partout où besoin sera./.-

Fait à Bangui, le **27 FEV 2017**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE
DES DROITS DE L'HOMME
GARDE DES Sceaux



Flavien MBATA *

LE MINISTRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE



Come HASSAN

